

# LE PETIT BUSQUOIS



## *Salle Élien Vaissière*



**BULLETIN MUNICIPAL  
N° 17**

**DÉCEMBRE 2017**



# 2017/2018

UNE COMMUNE RURALE DANS UN ÉCRIN DE VERDURE

# Sommaire

Le mot du Maire	Page 3
Transition énergétique	4
Inauguration de la salle des fêtes	5
L'Œuvre d'Art du rond point	6 et 7
Projet « Jardin »	8
Dénomination et numérotation des voies	9
Recensement	10
Construction sans permis	11
Soirée des bénévoles	12
L'École	13
Le Centre de Loisirs	14
Bien vivre	15
L'Association des Parents d'Elèves	16
La Belote	17
Le Comité des Fêtes	18
La Chasse	19
La Danse	20
L'Embuscade	21
Le Football	22
La Gymnastique	23
La Pétanque	24
Le Tennis	25
L'Age d'Or	26
France Adot 81	27
Attention Arnaque	28
Cambriolage	29
Informations diverses	30
Formalités Administratives	31

*Conception et impression de ce bulletin : Mairie de Busque*

## HOTEL - RESTAURANT

chez **Pito**  
81300 BUSQUE

Pizza au feu de bois à emporter  
Réservation : **05 63 58 37 82**  
Ouvert 7/7 - Terrasse

[pito.eurl@orange.fr](mailto:pito.eurl@orange.fr)





A vous tous, Busquois et Busquoises,

Selon Clémenceau, « Dans la vie, il faut savoir ce que l'on veut, quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire, et quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire » et j'ajoute.... Pour le faire, et pour réussir, il faut se donner les moyens.

Nous avons, nous élus, un rôle important à jouer pour préserver et développer ce lien social et apporter à nos administrés les services attendus.

Nous avons à faire face à une situation politique générale délicate, tant au niveau national que sur notre territoire. Mais restons constructifs et positifs, nous défendons avant tout et surtout les intérêts de la commune, en prenant en considération l'esprit communautaire de la communauté d'agglomération à laquelle nous sommes rattachés et à qui nous accordons notre confiance.

En décembre 2016, nous avons engagé la rénovation de la Mairie, à la satisfaction des administrés qui ont pu constater le résultat, début 2017.

Nous avons poursuivi en juillet/août 2017 par la rénovation énergétique de la partie ancienne de notre école qui en avait bien besoin ; nous souhaitons apporter à l'équipe enseignante les moyens leur permettant de travailler dans les meilleures conditions possibles.

En parallèle, comme nous nous y étions engagés, nous avons rénové la salle des fêtes afin de lui donner une seconde vie.

Ces travaux ont été réalisés avec la volonté de participer activement aux actions liées aux économies d'énergies. Je tiens à souligner qu'aucun de ces travaux n'aurait pu être réalisé sans le soutien de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté d'Agglomération.

Nous terminons l'année par l'installation de l'Amphore sur le rond point fin novembre, emblème de notre commune. Cette œuvre d'art a été conçue et réalisée par un groupe d'étudiants du B.M.A. (Brevet des Métiers d'Art) en ferronnerie du Lycée Professionnel M.A. Riess de Mazamet.

Nous poursuivrons notre action en 2018 après réflexion et analyse, en nous fixant des priorités en fonction des budgets et des financements pouvant être accordés.

Ce que nous faisons, l'équipe municipale et moi-même, le faisons pour vous, merci de nous accorder votre confiance.

Que la vie vous soit douce et vous apporte encore joie et bonheur en 2018.

Marie-France Momméja  
Maire de Busque



**2017 est sans conteste l'année d'engagement des économies d'énergie pour la commune**

**LA MAIRIE**

Les travaux de rénovation énergétique de la mairie nous ont permis de donner une nouvelle jeunesse au bâtiment qui en avait bien besoin.

C'est dans un espace clair et lumineux que Joëlle vous accueille désormais pour toutes vos démarches administratives.

Ces travaux conduisent à + de 30% d'économie d'énergie.

*Plan de financement*

<b>Montant de l'opération :</b>	<b>36 940,14 €</b>
<b>Subventions allouées :</b>	<b>20 732,65 €</b>
<b>Reste à charge fonds propres :</b>	<b>16 216,49 €</b>

**L'ÉCOLE**

Dans la partie « ancienne » de l'école, nous avons procédé à l'isolation des combles, l'isolation de certains murs exposés au nord, la toiture, les fenêtres, les radiateurs et l'éclairage ont été changés.

Ces rénovations ont permis la création d'un nouveau bureau pour les enseignants et à l'agrandissement de l'espace de réunion ou activités annexes.

Ces travaux conduisent à +de 30% d'économie d'énergie.

*Plan de financement*

<b>Montant de l'opération :</b>	<b>49 553,18 €</b>
<b>Subventions allouées :</b>	<b>35 705,10 €</b>
<b>Reste à charge fonds propres :</b>	<b>13 848,08 €</b>

**LA SALLE DES FÊTES**

C'est fait, la salle Elien Vaissière peut à nouveau recevoir les Busquois et leurs invités. Elle fera, nous le souhaitons, la fierté des busquois et participera au bien-être de toutes les personnes qui auront le plaisir de s'y réunir. Nous avons dû lui apporter les soins nécessaires, ceci dans la volonté de participer activement aux actions liées aux économies d'énergies

Ces travaux conduisent à + de 30% d'économie d'énergie.



*Plan de financement*

<b>Montant final de l'opération :</b>	<b>478 661,89 €</b>
<b>Subventions allouées :</b>	<b>298 317,00 €</b>
<b>Reste à charge de la commune :</b>	<b>180 344,89 €</b>
<b>Fonds propres :</b>	<b>40 391,04 €</b>
<b>Prêt Caisse des dépôts :</b>	<b>139 953,85 €</b>
	<b>(1,35%/15 ans)</b>

C'est grâce aux soutiens financiers de l'Etat, du Conseil Régional, du Département et de la Communauté d'Agglomération que nous avons pu mener à bien ces différents projets. Nous les en remercions vivement.

Nous ne pourrions poursuivre ces rénovations qu'avec le soutien de nos partenaires et des techniciens de l'Agglomération.





*De gauche à droite :  
Claire Fita, Monsieur le Préfet, Marie-France Momméja,  
Messieurs Elien Vaissière, Claude Fita, Bernard Bacave*



La salle des fêtes a fait peau neuve, elle a bénéficié d'une rénovation complète dont elle avait bien besoin après 40 ans d'existence. C'est avec émotion que nous avons honoré Monsieur Elien Vaissière lors de l'inauguration de cette nouvelle salle.

La cérémonie a eu lieu en présence de Monsieur le Préfet du Tarn Jean-Michel MOUGARD, de Claire FITA, conseillère régionale, Bernard BACABE, conseiller départemental, Claude FITA, vice-président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.



C'est devant de nombreux Busquois présents dont Claude Holmière autre ancien maire de la commune et Claude Bousquet ancien conseiller général, que Monsieur Elien Vaissière a dévoilé la nouvelle plaque portant son nom.

Merci à l'entreprise Mécaform représentée par M. Alquier pour sa participation active à la création et à la réalisation de l'enseigne.





## ***Une installation réussie***

Bravo et merci à toute l'équipe ayant participé à ce projet, de la conception à la réalisation.

Cette œuvre d'art a été réalisée par les étudiants du B.M.A. de ferronnerie d'art du Lycée Professionnel M.A. Riess de Mazamet sous la tutelle de leurs professeurs Richard Bialas et Bruno Polge.

### *Pour la petite histoire !*

C'est au cours d'une conversation que Richard évoquait la nécessité pour le lycée de trouver de nouveaux projets à soumettre à ses étudiants.... Tout est donc parti d'une idée « lancée » après une réunion. Notre réflexion commune a ensuite murie, nous avons échangé longuement. Puis, nous avons décidé d'agir, de rencontrer les étudiants ainsi que la direction du Lycée afin de formaliser le projet par la signature d'une convention pour les travaux prévus sur 2 ans.

Quelques élus ont été invités et ont à l'unanimité choisi la maquette réalisées en étude.

Pierre DU PASQUIER  
Raphaël MAMIN  
Rodrigo MARTINS LEITAO  
Yoan RAMOS  
et Simon SAINTE-MARIE

ont réalisés ce travail accompagnés de leurs professeurs.

Nous sommes fiers aujourd'hui de constater le résultat.

Madame Joëlle DE ROBERT Provisure du Lycée était présente accompagnée de son adjointe afin d'assister à la mise en place de l'œuvre réalisée.

***Coût de l'opération pour la commune : 991 €***





C'est toujours avec grand plaisir que les enfants de l'école participent aux différentes manifestations.

C'est là un des grands avantages de la vie scolaire dans une petite commune.

Un grand merci à la réactivité des institutrices, toujours là pour suivre et motiver les élèves.



*Les enfants participent à la mise en place de l'amphore en coupant les liens de fixation.*



## Projet « BUSQUE » ville jardin

Dans un souci d'animation, de protection du cadre de vie, de l'environnement et de valorisation du territoire, la commune de Busque souhaite lancer un appel à projet.

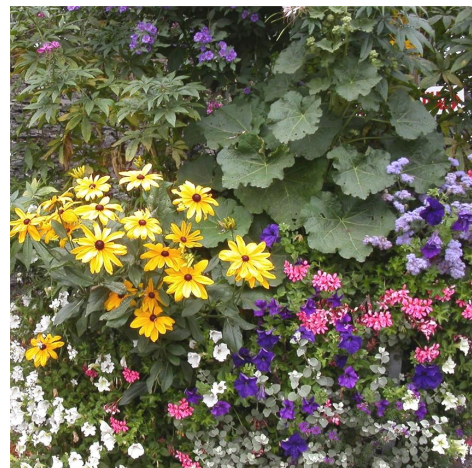
En concertation, la population locale sera conviée à partager et proposer des avis et des actions sur des espaces verts dans le cadre d'un programme d'aménagement territorial et paysager, qui offrira un cadre de vie reposant, agréable et convivial.

Des jardins pour :

Le **RENFORCEMENT DES LIENS SOCIAUX**, là où les conditions d'existence ont contribué à distendre les mailles de la vie sociale, de l'entraide et du dialogue.

Que les citoyens sans aucune discrimination culturelle, ethnique ou sociale, puissent **S'APPROPRIER LEUR CADRE DE VIE** quotidien et l'enrichir.

**DONNER UN POINT D'APPUI AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ** aux fins de retrouver utilité sociale et dignité, en ayant la possibilité de participer à un travail productif qu'il soit monétaire ou non.



## L'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET et 28 communes en transition vers le ZERO PHYTO

L'union faisant la force, dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, nos collectivités se réunissent pour mieux agir. Elles doivent intégrer dans leur gestion des espaces publics l'interdiction d'utiliser des pesticides. Seuls quelques produits « BIO » seront autorisés, des techniques alternatives de traitement doivent être développées.

La mise en commun de la réflexion et des moyens permet :

- Diagnostic des pratiques d'entretien
- Des préconisations d'amélioration
- L'acquisition des matériels de traitement alternatif
- L'accompagnement des équipes techniques et des élus
- La communication publique

Cette mutualisation permet également de bénéficier du soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. L'enjeu économique est au cœur de cette démarche mutualisée, l'utilisation partagée du matériel existant.

## BIENTÔT 16 ANS ! RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE

Le recensement est une démarche civique **essentielle** et **obligatoire**. Il correspond à la deuxième étape du parcours de citoyenneté, après l'enseignement de la défense et avant la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Qui doit se faire recenser ?

⇒ Tous les garçons et les filles de nationalité française

Quand ?

⇒ Dès l'âge de 16 ans et avant 16 ans et 3 mois révolus

Où ?

⇒ A la mairie du domicile où une attestation de recensement est délivrée

Comment ?

⇒ Se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile ou du livret de famille des parents

Pourquoi ?

⇒ Pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

**Vous obtiendrez toutes informations utiles auprès du secrétariat de la mairie.**

### Alors n'attendez pas !

Cette démarche est nécessaire pour pouvoir s'inscrire au **Baccalauréat**, au **BEP**, au **CAP**, au **Permis de conduire**, aux **concours de l'Etat**.



# DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES VOIES COMMUNALES

D'ici la fin 2018 la commune va procéder à la dénomination et la numérotation des voies communales. Ce changement est régi par un ensemble de textes réglementaires qui font obligation aux communes de réaliser cette opération.



Nombre d'évolutions sociétales font que la géo-localisation précise des habitants est une absolue nécessité.

Êtes-vous sûr d'être accessible ?

Certaines voies vont être partiellement modifiées ou renumérotées

*un exemple :*

Chemin des Condats et Hameau des Condats, ne feront plus que « Chemin des Condats » avec une nouvelle numérotation (numéro pair à droite et impair à gauche en partant de la route principale la desservant).

Dans les « lieudits » la numérotation métrique permettra de vous localiser avec précision...

*exemple :*

vous habitation est située côté droit à 272 mètres de la route principale vous aurez le numéro « 272 ».

L'habitation de votre voisin est située côté gauche à 297 mètres, il aura le numéro « 297 ».

*S'il existe une Rue des Marchandises, ne pas dénommer en plus un Chemin des Marchandises*

*S'il existe une Route de Lasgraisses ne pas dénommer en plus un Hameau de Lasgraisses*

Un panneau de voie sera mis en place à chaque entrée et sortie de voie ou de lieudit.

Les plaques de numéro seront fournies par la mairie.

Avant la mise en place vous recevrez toutes les informations et renseignements vous permettant de donner votre nouvelle adresse aux services concernés.



Mme Raymonde **GAYRAUD** effectuera le recensement sur le Plateau de Valéry, les Roques et les Escribes



# RECENSEMENT

de la population 2018

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



M. **Hervé BARREAU** sera en charge du Village et des alentours (Colon, Peyrens, la Courbe, etc...)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018**

**SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS**

Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE A TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail merci de répondre sous quelques jours.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage.

Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur le document papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recruteur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régional de l'Insee.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SERONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER A VOTRE AGENT RECENSEUR, A VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**



**Respectons les règles,**  
**elles sont faites**  
**pour être appliquées !**

## **CONSTRUCTIONS SANS PERMIS ATTENTION DANGER**

Les travaux ou constructions sans permis sont à éviter à tout prix. « Les infractions au Code de l'Urbanisme » constituent des délits.

Les risques financiers et les problèmes juridiques en découlant sont très importants et peuvent conduire à des situations dramatiques. Il est donc plus que conseillé de respecter à la lettre le cadre légal.

Face à l'évidence d'une infraction, la commune viendra contrôler les réalisations et rédigera des procès verbaux d'infractions. Une fois établis les procès-verbaux d'infraction sont transmis au Procureur de la République, qui apprécie l'opportunité des poursuites. Une copie de ce PV stipulant la surface au plancher illégale doit également être transmise au service en charge des taxes d'urbanisme. En effet, les articles 1723 quater II et 1828 du Code général des impôts prévoient que les mètres carrés des constructions non autorisés peuvent faire l'objet d'une double taxation.

## **Construire sans autorisation, quels sont les risques ?**

Construire certains ouvrages sans déclaration de travaux constitue une infraction au code de l'urbanisme.

Un agent de l'Etat ou un agent de police peut dès lors constater l'infraction en déposant un procès-verbal et demander auprès du Tribunal de Grande Instance :

- **l'arrêt des travaux** : toutes les mesures peuvent être prises dans ce sens - saisie du matériel de chantier par exemple.

- **une démolition de la construction**

- **ou une mise aux normes des travaux** (art. L 480-14 du code de l'urbanisme).

*La saisine du tribunal est possible jusqu'à 10 ans après la réalisation des travaux.*

**A noter** : n'importe qui peut faire remonter l'information auprès des personnes pouvant constater l'infraction : des agents municipaux, le maire, mais aussi les voisins.

Pour certaines constructions, la délivrance d'un permis de construire est obligatoire. Si vous réalisez une construction soumise à permis de construire sans avoir obtenu le permis, vous vous exposez à des sanctions. Il s'agit en effet d'une infraction.

Les forces de l'ordre pourront, suite à la constatation, saisir le Tribunal de Grande Instance en exigeant l'arrêt des travaux (avec confiscation du matériel) et la démolition de la construction.

**L'amende pour défaut de permis de construire peut être comprise entre 1200 et 6000 euros par m2 construit** (article L 480-4 du code de l'urbanisme). **Le fait de ne pas respecter la décision du Tribunal de Grande Instance vous expose à une amende de 75 000 euros et à 3 mois de prison** (article L 480-7 du code d'urbanisme).

## **Régulariser une construction illégale.**

Il est possible d'obtenir un permis de construire afin de régulariser des travaux déjà exécutés, à la condition que ces derniers soient en conformité avec les dispositions législatives en vigueur à la date à laquelle le permis est accordé.



Le PLU détermine pour une commune :

- les zones d'habitat
- les zones d'activités
- les transports
- et les services

L'implantation d'une construction tiendra donc compte de la nature de la zone où l'on souhaite s'installer.

# Soirée des Bénévoles

Samedi 2 décembre



Dans notre commune de moins de huit cent habitants, nous avons plus de 10 % de bénévoles actifs, ce qui démontre l'intense activité de nos associations busquoises.



Ce samedi soir tous les bénévoles étaient réunis dans la nouvelle salle des fêtes pour un repas offert en leur honneur par le Conseil Municipal.

Ce fût un moment de partage et de convivialité que nous aurons plaisir à renouveler.

Nous souhaitons encore une fois vous signifier notre gratitude et nos remerciements pour votre implication,  
vos disponibilités,  
vos compétences.

Bravo et encore merci donc à toutes ces personnes qui donnent le meilleur d'elles-mêmes et une bonne partie de leur temps pour assurer l'animation et la vie de la commune !





# LE SENTIER DE L'ENFANT SAUVAGE

Pour le voyage de fin d'année, nous sommes allés dans la forêt pour visiter l'endroit où vivait Victor l'enfant sauvage.

On a vu la petite cabane où il vivait. Il marchait pieds nus et vivait tout nu. Il avait les cheveux et les ongles longs et sales.

On a suivi son parcours en cherchant des indices et des traces pour ne pas se perdre. Nous avons aussi marché pieds nus. Il y avait une zone pour toucher à l'aveugle.

On a entendu des bruits : le loup, la chouette, l'orage, les feuilles... On a entendu des animaux qui marchaient et on a vu leurs traces.

Il y avait des outils anciens. On pouvait faire de la musique avec des bois, de la ferraille...

L'enfant sauvage avait construit des cachettes pour attraper des animaux.

On pouvait dessiner avec du charbon.

L'enfant a été capturé par des chasseurs. Ils croyaient que c'était un animal sauvage donc ils l'ont mis en cage et en prison.

Ensuite, un docteur l'a pris chez lui pour essayer de lui apprendre des choses.

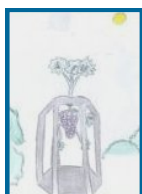
LA CLASSE DE CP-CE1



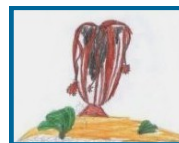
## Une amphore, une grappe de raisins et.. de la Ferronnerie d'Art...

Mardi 28 novembre à 10h30, nous sommes allés au rond-point, près de la mairie, pour l'inauguration d'une sculpture réalisée par des jeunes lycéens en ferronnerie à Mazamet.

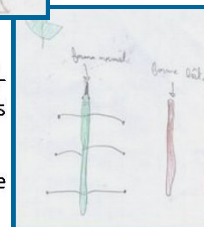
Cette magnifique sculpture représente l'emblème de Busque : une amphore et une grappe de raisins.



Nous avons coupé les fils de cuivre qui avaient été placés pour le transport et Mme le Maire a raconté l'histoire du projet.



## Notre élevage de classe



Le phasme a six pattes ; c'est un insecte. Il mange du lierre. Son corps est très long et très fin. Il peut être de plusieurs couleurs. Il a des ventouses au bout des pattes.

C'est Madame Momméja, le maire de Busque, et un professeur de Mazamet qui ont eu l'idée de ce projet.

*Les élèves de la classe de CE2-CM de l'école de Busque*

Bravo aux lycéens !

**TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE DE BUSQUE VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

Pour la première fois, le centre de loisirs de Busque a décidé de s'associer avec les centres de loisirs de l'Amicale Laïque de Graulhet, de Labessière-Candeil et de Briatexte afin de préparer un spectacle de Noël au forum de Graulhet.

250 danseurs et 700 spectateurs sont attendus le mercredi 20 décembre, jour de la représentation.

Nous avons choisi de retenir le thème : « **Solidarité avec les Restos du Cœur** ». Les répétitions ont commencé depuis plusieurs semaines avec une vingtaine d'enfants de 5 à 11 ans très motivés. La nouvelle salle des fêtes nous donne la possibilité de danser dans d'excellentes conditions. Les enfants vont tenter de rassembler des dons au profit des Restos du Cœur (denrées alimentaires, produits bébé, jouets et livres en bon état).

Merci aux bénévoles et aux animatrices.



**Bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année**





# Bien vivre ensemble

Chacun est à juste titre soucieux de faire respecter sa liberté et ses droits. Mais n'oublions pas qu'il n'y a pas de droits sans devoirs et que liberté ne consiste pas à donner libre cours à ses volontés. Elle connaît des limites qui sont fixées tant par la loi que par les règles du savoir vivre.

Au-delà du nécessaire respect de la loi, il serait simple que chacun y mette un peu du sien, par des petits gestes ou de petites attentions pour améliorer notre environnement et nous rendre la vie plus agréable. Il incombe à chaque citoyen d'y contribuer.

CELA COMMENCE DÈS LE PLUS JEUNE AGE, c'est pourquoi la mairie de Busque a demandé aux enseignantes de l'école de remettre aux enfants ce guide des règles de respect et de civilité ainsi que des mesures ou obligations devant être respectées.



### Tu as des droits ...

En tant qu'enfant, tu as la chance de vivre dans un pays qui te respecte et qui fait respecter tes droits. Quand tu voyageras, tu verras que ce n'est malheureusement pas le cas dans tous les pays. La liste de tes droits est grande : tu as le droit d'aller à l'école, d'être soigné quand tu es malade, de faire des études pour apprendre un métier... Depuis 1959, une Déclaration des droits de l'enfant a été proclamée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) avec dix principes sur l'éducation des enfants.

### ... Mais tu as aussi des devoirs !

Tous ces droits ne vont pas sans obligations. En tant que petit citoyen, tu dois respecter les règles et les lois de ton pays. C'est ainsi que nous pourrions tous ensemble continuer de profiter de notre cadre de vie qui est bien agréable.



- Cherche dans le dictionnaire la définition des mots "règle" et "loi".
- Que se passerait-il dans une école sans règlement intérieur ?
- Pourquoi as-tu de la chance d'avoir le droit d'aller à l'école ?

### La loi, c'est la loi

Il est normal d'avoir des règles pour éviter que tout le monde fasse n'importe quoi. Dans tous les pays du monde, il existe des lois. Sinon, ce serait invivable. C'est pour cette raison que tu dois connaître et respecter dès que possible les différentes règles qui s'appliquent dans ta vie quotidienne, dans la rue, à l'école, etc.



### Tu dois respecter les règles et les lois



**Les règles facilitent la vie en groupe**  
Si chacun s'en faisait à sa tête, ce serait la folie ! Dans un monde civilisé, il y a des règles que tout le monde doit respecter. Elles permettent de bien vivre ensemble.

**Des règles à l'école.** Le règlement intérieur organise la vie quotidienne des élèves et des enseignants. Il est affiché et les parents le reçoivent à la rentrée.  
**Des règles dans ta commune.** Le maire définit certaines règles pour les habitants de la commune, appelées "arrêts". Par exemple, un arrêt peut interdire de rendre le paillasse le dimanche matin, quand tout le monde se repose.  
**Des règles dans ton pays.** Dans chaque pays, il existe des règles appelées "lois". Chaque loi concerne un domaine précis de la vie des Français : la famille, l'éducation, la santé, le travail etc.

**Attention pour les "hors loi"**  
Il y a ou de désobéir :  
- ne pas respecter de loi.  
- ne pas respecter de loi.  
- ne pas respecter de loi.  
- ne pas respecter de loi.



# Association des Parents d'Elèves

Bureau 2017 - 2018

Président : LAFONT Vanessa  
Trésorière : LABBRUCCI Magali

Vice-présidente : AURIOL Nathalie  
Secrétaire : CADALEN Gaëlle

Cette association a pour but de promouvoir le développement et le bien-être des élèves de l'école, par des activités et animations adaptées. Elle permet de créer un lien avec l'ensemble des familles.

Durant l'année scolaire 2016-2017, les manifestations nous ont permis d'aider l'école à financer une partie du spectacle de fin d'année que nos enfants nous ont présentés lors de la kermesse de fin d'année sur le site de La Courbe. *Un beau conte sur le thème « occitan » !*



*Les petits nous ont appris des danses, les grands ont racontés l'histoire et les moyens ont lancés quelques expressions (que seuls les anciens ont compris !) et tous les parents ont été invités à faire une jolie ronde.*

Cette belle journée ensoleillée s'est poursuivie par la kermesse autour de nombreux jeux



Merci à tous les parents pour leur présence et leur aide tout au long de l'année.



- Samedi 16 Décembre 2017** : Ateliers de Noël
- Samedi 17 Mars 2018** : le traditionnel loto de l'école
- Samedi 23 Juin 2018** : Kermesse, spectacle de fin d'année







« *Quand reprenez-vous la belote* »

Cette question, nous l'avons entendue maintes fois cet automne lorsque nous rencontrons les fidèles de la belote de notre association.

Aussi, quel soulagement lors de l'ouverture de notre magnifique salle climatisée !

L'équipe de la belote est heureuse de vous y accueillir.

Heureux aussi de revoir les joueurs habituels et d'autres aussi, toujours très motivés.

Mais hélas, certains manquent au rendez-vous !

A l'occasion de cette nouvelle année, nous souhaitons une meilleure santé à nos amis souffrants.



*Le président et les membres du comité vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.*

**FLASH AFFAIRES**

Carrefour du Rhin et Danube - Avenue Charles de Gaulle  
81300 GRAULHET

☎ **05 63 34 64 59**  
Fax : 05 63 34 65 59  
E-mail : [flashaffaires@sfr.fr](mailto:flashaffaires@sfr.fr)

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h  
Dimanche de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h

**Optic 2000**

Bertrand WARLOP  
35 rue Jean Jaurès - GRAULHET 05.63.34.56.50

**2<sup>ème</sup> paire gratuite pour tous \***  
**même en progressif**  
\* voir conditions en magasin

Notre comité s'est réuni en assemblée générale le 10 octobre 2017.

Comme tous les ans, nous avons fait revivre nos différentes festivités : Réveillon et Fêtes d'avril.

Le programme repensé de la fête a récompensé un comité très actif qui s'est activé de janvier à avril pour chercher à satisfaire tout le monde. Les festivités n'ont pas déçu un public nombreux. Le temps printanier et même chaud nous a bien épaulé.

Les forains nous ont proposé des attractions de toutes sortes, certaines dignes de celles des grandes fêtes foraines. Les danseurs ont eu le choix entre le disco du vendredi soir, l'orchestre de variétés du samedi soir, l'orchestre musette du dimanche après-midi et la banda du dimanche soir. Au stade, la pétanque a attiré de nombreuses équipes.

Il a été possible de se restaurer aux stands des forains et surtout au délicieux aligot du samedi soir où, faute de place, nous avons été obligés de refuser des amateurs d'un bon repas bien animé.

Lors de la réception du dimanche, le comité avec la complicité des conseillers départementaux a offert la symbolique médaille de Jaurès à Rose en remerciement des huit années passées à la présidence de notre comité.



Dès maintenant, vous pouvez retenir le week-end des prochaines fêtes : **20, 21, 22 avril 2018** et notre passage pour le traditionnel gâteau le **week-end du 14 et 15 avril**. La salle rénovée, nous offrira un confort qui sera sans doute une aide pour la réussite des prochaines festivités.



**Le nouveau comité :**

*Président :* Bertrand Bouyssié

*Vice-présidents :* Nicolas Gayraud, Aline Lecomte

*Trésorier :* Michel Gayraud

*Trésoriers-adjoints :* Jean-Philippe Lecomte, Audrey Vaissière, Bernard Navarro, Yann Puissant

*Secrétaire :* Marie-Ange Vaissière - *Secrétaire-adjointe :* Rose Gasparini

*Membres actifs :* Serge Bernard, Mérédith Blottière-Gerbault, Frédéric Ebrard, Gisèle Galzin, Bernard Gasparini, Frany Piétruszewski, Mathieu Puech, Daniel Sié, André Vaissière, Annie Nicolle.

# MARTOREL BATIMENT

Tél 05 63 34 71 72  
Fax 05 63 34 75 34

Siège social : « Ruderis »  
Route de Bressolle - 81300 GRAULHET

**CONSTRUCTION  
RÉNOVATION  
HABITAT  
INDUSTRIEL  
CHARPENTE  
COUVERTURE PISCINE**

# AMICALE DES CHASSEURS DE BUSQUE

Si chasser fut longtemps un besoin qui permettait aux familles d'améliorer l'ordinaire de la table, aujourd'hui, c'est plutôt un loisir qui nécessite de bonnes jambes et la joie de suivre un chien.

Le chien, habituellement bien dressé, sait lever faisans et perdreaux que nous lâchons régulièrement. Il sait aussi déloger lièvres et lapins un peu plus nombreux cet automne que les années précédentes.

Le grand plaisir de certains chasseurs reste la battue du samedi et son rituel très convivial.

Le nombre de chevreuils et de lièvres est déterminé par la préfecture.

Les chasseurs de notre association remercient l'ensemble des propriétaires terriens qui mettent champs et bois à leur disposition.



***Les chasseurs et l'ensemble du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2018.***



15, rue Pasteur  
Z.A. de Garban  
81990 PUYGOUZON

05.63.38.04.67

[alf4@wanadoo.fr](mailto:alf4@wanadoo.fr)

**CAPUS**

**FOURNITURES INDUSTRIELLES**

17, bvd du Dr Pontier - 81300 GRAULHET  
Tél. 05.63.34.49.90 - Email : [sarlcapus@free.fr](mailto:sarlcapus@free.fr)

Tout comme l'année dernière, les cours sont consacrés aux danses traditionnelles : (sardane, mazurka, polka, scottish, bourrées, tango papillon, valse des roses, belle de nuit, les grandes poteries, le grand square et tant d'autres)

Ils ont lieu le lundi soir de 20 h 30 à 22 h 30.



Nous finissons le cours par les danses d'ambiance et les danses en ligne qui sont en vogue en ce moment dans les bals.

Les adhérents ont beaucoup de plaisir à se retrouver une fois par semaine dans l'ambiance et la convivialité.

L'effectif reste inchangé puisque les 2 couples plus âgés qui nous ont abandonné, ont été remplacés par un couple d'Albi et un autre de Graulhet.

Le programme des animations pour la saison 2017-2018 est le suivant :

**Samedi 25 novembre 2017**

**Samedi 3 février 2018**

**Samedi 7 avril 2018**

**Samedi 26 mai 2018**

**Week-end de Pentecôte**

**repas dansant**

**bal avec l'orchestre Bernard Gaches**

**bal avec l'orchestre Yannick Luche**

**repas dansant**

**le voyage en Espagne du 19 au 21 mai 2018**

Nos manifestations sont étalées sur la saison afin d'animer et surtout de faire connaître le village de Busque.

Pour les bals, nous avons reçu l'année dernière, des danseurs venus de Montauban et d'autres de Lacaune. Les kilomètres pour venir danser à Busque ne leur font pas peur.

Nos soirées sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y participer.

Et notre souhait est de voir les habitants de Busque nous rejoindre. Aussi pensez à le noter sur vos agendas, vous serez les bienvenus !

**Contact : 05 63 34 84 99**

## Ets FONTORBE

27 bis, rue de l'Artisanat - 81300 GRAULHET  
05.63.34.56.49 - 06.07.19.42.53

TÉLÉ - VIDÉO - MÉNAGER  
ANTENNES SATELLITES  
PROFESSIONNEL DE L'ÉLECTRONIQUE

BUREAUTIQUE

PAPETERIE

GRAULHETOISE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

[bpg.sarl@orange.fr](mailto:bpg.sarl@orange.fr)

Z.I. BRESSOLLE - 81300 GRAULHET  
Tél. 05.63.34.52.90 - Fax 05.63.34.18.81



## Naissance d'une nouvelle association

L'association Les Pieds Begon a été créée par un groupe de passionnés de nature et de running en novembre 2012. Des busquois sont venus renforcer l'équipe en 2017 et un nouveau projet va voir le jour.

En effet nous allons organiser un trail (course pédestre en pleine nature) et une randonnée le **dimanche 4 février 2018**. Les parcours empruntent les sentiers des communes de Busque et Puybegon. Randonneurs et traileurs confirmés ou pas, venez participer à cette première édition de L'Embusquade.

Dans une ambiance festive et conviviale, vous passerez un bon moment. Ensemble nous en garderons un souvenir inoubliable.

Sortez vos chaussures, affûtez vos mollets, on vous attend.....



### DIMANCHE 4 FEVRIER 2018

**Lieu de départ :**

Centre de loisirs de La Courbe - 81300 BUSQUE

**Trails proposés :**

**L'EMBUSQUADE : 26 KM environ 985 D+**

**PIEDSBEGON : 12 KM environ 445 D+**

**Randonnée :**

**La Belle Hivernale 12 KM**

Inscriptions sur internet : courses, randonnée, repas

Nous remercions le conseil municipal pour la subvention allouée.

#### BUREAU :

Cyril TERRAL , Noëlle MARC, Laurence PAPAÏX, Patrice AUSSAGUES, Stéphane BOUSQUET, Céline LAPLANCHE

#### MEMBRES ACTIFS :

Véronique CESSAL, Alain PAPAÏX, Jean-Luc BARDOU, Jean-Marie BELOTTI, Séverine BOUSQUET, Gilles MOTTES, Raoul ESQUELOT, Christophe ATRAX, Jean-Marc MONSALLIE

En ce début d'automne la section Foot Loisirs de l'ACL Busque vient de rechausser les crampons !!! La nouvelle saison qui débute se présente sous les meilleurs auspices. Avec un effectif plutôt stable et l'arrivée de nouveaux joueurs, l'équipe devrait compter dans ses rangs : 25 footballeurs en herbe de 35 à 55 ans pour disputer ses rencontres, voire 30 si les préinscrits confirment.



En effet, avec un calendrier de 26 matches programmés de mi-septembre 2017 à mi-juin 2018, cela devrait permettre à l'ensemble du groupe de profiter pleinement de leur passion et de taper « la balle » sans trop de périples...

Il est à noter également que sous la houlette du nouveau Président Vincent MARTIN et du nouveau bureau élu en assemblée générale, il a été décidé de relancer certaines festivités dont un repas à thème le 10 mars 2018 - on se dirige pour la première vers un « Moules Frites » et un « tournoi de foot à 7 » en mai - la date devrait être arrêtée prochainement.

A la fin de la saison, (ou début de l'autre en fonction des disponibilités des uns et des autres), sera programmée la traditionnelle sortie de groupe qui devrait, si tout se passe bien nous mener vers les Gorges du Tarn.

Pour rappel, la saison qui vient de s'achever a permis de retenir plus particulièrement deux points :

le premier est évidemment le bon déroulement de celle-ci grâce à une présence régulière de l'ensemble des joueurs aux rencontres ; ainsi l'équipe a pu disposer à chaque match, en moyenne, d'une quinzaine de joueurs allant même jusqu'à dix-huit à vingt, lors du début de saison. Les résultats, même si ce n'est pas le plus important, ont été nettement supérieurs à ceux de la saison passée et sont à l'équilibre entre les matches gagnés et perdus. Nous pouvons dire que la convivialité et le plaisir de jouer ensemble ont toujours été dans l'esprit de chacun. A cet égard félicitations à l'ensemble du groupe pour avoir participé avec assiduité à tous ces bons moments.

le second concerne la sortie particulièrement réussie à Contis où ceux qui étaient présents, ont pu apprécier le climat océanique. Pétaque, piscine, balade, resto... ont meublé ce week-end de détente. Sans oublier le match de foot à Escource où le temps d'une rencontre, on a pu rechausser les crampons sur une excellente pelouse, qui ressemblait pratiquement à celle du Parc des Princes ... La soirée évidemment se terminant par un repas confectionné par les dirigeants du club d'Escource qui nous ont chaleureusement reçus. D'ailleurs, à ce sujet, on ne gardera que de merveilleux souvenirs avec de belles rencontres, de franches rigolades et des histoires à raconter encore pendant quelques années ; que du bonheur...

Bravo encore à ceux qui ont pu être là et aux organisateurs du séjour...

A renouveler au plus tôt.



## ESPRIT MAISON

20 Bd Georges Ravari  
GRAULHET  
05 63 34 58 44

[espritmaison81@gmail.com](mailto:espritmaison81@gmail.com)



Les cours de gymnastique ont repris le 11 septembre avec les « fidèles » autour de Dany notre prof depuis 22 ans.

Monter à la Courbe n'a pas arrêté les mordues de gym sachant qu'une belle salle climatisée ouvrirait ses portes au village, cet automne.

Les cotisations de l'année dernière sont inchangées et seront recalculées si vous débutez en cours d'année.

Nos cours sont à la portée de tous : chacun fait ce qu'il peut. Il s'agit de faire travailler muscles, articulations, souffle... et pas de records à battre si ce n'est celui de la plus ancienne (quarante saisons).

***Le groupe GYM vous souhaite une BONNE ANNÉE 2018***



**Didier NOUYERS**

2, rue de Sagnes - 81500 **LAVAU** - Tél. 05.63.58.00.41  
e-mail : [nouyerspeinture@gmail.com](mailto:nouyerspeinture@gmail.com)

*Papier peint  
Revêtement sols et murs  
Ravalement de façades*

Un effectif en hausse avec 66 licenciés dont 9 jeunes autour d'une école de pétanque encadrée par Philippe Larroque et Daniel Cendres.

Notre club a participé dans toutes les compétitions des championnats du Tarn : tête à tête féminin et masculin, doublettes féminines et masculines, doublettes mixtes, triplettes féminines et masculines, triplettes mixtes, doublettes et triplettes vétérans.

Les meilleurs résultats ont été obtenus par la triplette masculine composée de Jean-Charles Thorignac, Christian Bravo et Jean Dematos qui perdent en quart de finale du championnat de ligue.

Marie-Line Augé perd en huitième de finale du championnat du Tarn.

Minniti Jeannot, Francis Puginier et Sébastien Zafra perdent en huitième du championnat du Tarn Départemental Vétéran.

La palme revient aux jeunes, pour leur première participation au championnat du Tarn : Davy Reinhard et Jessica Caron perdent 13 à 12 en demi-finale du championnat du Tarn. L'autre équipe de jeunes Axel Cendres et Jean Louis Raynaud y perdent en quart de finale.

En championnat par équipes 4 équipes engagées en seniors masculins :

- la première division termine 4<sup>ème</sup>
- la troisième division termine 1<sup>ère</sup> et perd en quart de finale du championnat
- la quatrième division termine 1<sup>ère</sup> et perd en quart de finale du championnat. Elle accède à la troisième division.
- la cinquième division termine 7<sup>ème</sup>

L'équipe senior féminine engagée en deuxième division termine à la 5<sup>ème</sup> place.

Deux équipes vétérans ont aussi participé au championnat des clubs, ainsi :

Équipe A termine 3<sup>ème</sup> battue au goal-average par L'Union Bouliste Lisloise  
Équipe B termine à la 5<sup>ème</sup> place

Bravo à tous et toutes pour votre participation et vos résultats.

Cette année ont eu lieu des concours amicaux tous les mardis et vendredis après-midi ouverts à tous à la mêlée en doublettes et où une bonne ambiance a régné tout du long.

Les membres du bureau tiennent à remercier tous les bénévoles qui ont toujours répondu présent à chacune des manifestations.

Un remerciement pour le soutien moral et financier :

- de la Mairie de Busque
- AST : amélioration de l'habitat
- de l'ACL
- d'Andom
- Donateurs anonymes

qui nous ont permis de réaliser les diverses rencontres dans de bonnes conditions. Merci.

***Le bureau se joint à tous ses licenciés pour vous souhaiter d'heureuses fêtes de fin d'année***



**BRICO** **MARCHÉ**

**Pouvoir tout faire Moins cher**

Boulevard du Général Leclerc - 81300 GRAULHET  
Tél. 05.63.34.82.63 - Fax 05.63.34.84.51

Ouvert du lundi au samedi de 9 à 12 h et de 14 à 19 h.

**DÉCORATION - BRICOLAGE - MATÉRIAUX - JARDINAGE - ANIMALERIE**

Location fourgon et camion benne  
Location de matériel, particuliers et professionnels, en stock au magasin ou disponible sous 24 h.  
Sable et gravier - Découpe verre et bois - Clefs  
Affûtage chaînes de tronçonneuses  
Service après-vente - Relais colis Mondial Relay  
Financement personnalisé / 3x sans frais  
Carte de fidélité gratuite et disponible immédiatement





Nouveau Bureau :

Président et entraîneur : Patrice AUSSAGUES  
 Vice-Présidents : Vincent MARTIN – Grégory LHOMME  
 Trésorier : Nicolas CAYZAC  
 Secrétaire : Frédéric LUBIN

**Cours de tennis :**

*Les Mardis :*

Cours adultes féminines  
 17 h 15 - 18 h 15



*Les Vendredis :*

1<sup>er</sup> groupe de 9 enfants  
 16 h 30 - 17 h 30

2<sup>ème</sup> groupe de 10 enfants  
 17 h 30 - 18 h 30



**Evènements :**

*3 novembre 2017 :*

Soirée dégustation de châtaignes  
 pour la 2<sup>ème</sup> année

*Avril à juin 2018 :*

Tournoi de tennis hommes  
 et femmes

*Premier week-end de juillet :*

Journée des enfants  
 Finales femmes et hommes  
 Remise des récompenses  
 Table espagnole

Jeu, set et match : Marylène (3<sup>ème</sup> année !!) s'est imposée face à Barbara  
 Jean-Philippe est venu à bout de Dominique.

Un grand merci aux enfants, aux joueuses et aux joueurs  
 pour leur enthousiasme et leur bonne humeur  
 qui font que les cours et les matches deviennent des moments de plaisirs.

***Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2018***



Route de Lisle sur Tarn  
 81300 BUSQUE

**ASSAINISSEMENT  
 TERRASSEMENT  
 TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS**

GSM 06 14 77 89 36

Tél. 05.63.34.22.61



**PLATS CUISINÉS  
 CONSERVES**

ZA du Dolmen  
 81250 ALBAN  
 Tél : 05 63 79 20 25  
 Fax : 05 63 79 20 28  
 jroustit@wanadoo.fr  
 www.maison-roustit.com

L'année 2017 s'achève, l'année **2018** arrive. Le Président et son Conseil d'Administration, vous souhaitent une très bonne fin d'année. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé de joie et d'amitié pour 2018, en espérant vous retrouver toujours aussi nombreux dans la grande famille de l'Age d'Or.

Le club intercommunal de l'Age d'Or est comme tous les clubs de la commune, un club où il fait bon vivre.

En 2017 le programme des animations fut très dense et chargé.

Tous les mardis et vendredis après midi à l'Espace Culture et Loisirs de Briatexte nous nous réunissons pour nous divertir autour d'une collation offerte par le club.

Nous nous rencontrons pour jouer aux cartes, aux jeux de société, où une ambiance chaleureuse règne en toute simplicité. Dès que le temps le permet, à 14 heures, nous jouons également à la pétanque. Nous sommes de plus en plus nombreux. Les doublettes et les triplètes s'affrontent dans un climat serein et convivial.

Nous organisons un concours de belote mensuel, des lotos et des thés dansants ouverts à tous.

Plusieurs fois par an nous organisons des voyages de 4 à 8 jours ainsi que des sorties culturelles d'une journée.

Nous nous rassemblons souvent autour d'un petit repas réservé aux adhérents et suivi d'animations diverses.



Chaque année nous fêtons la nuit de la St-Sylvestre à la salle des fêtes de BRIATEXTE. Cette année cette soirée sera animée par l'orchestre TROMPETTE MELODY, avec apéritif d'accueil, assiette gourmande (Foie gras, charcuterie, viande, salade, fromage, 2 desserts, vins, champagne et café. Tout cela avec cotillons et bonne ambiance. De nouveaux projets après l'étude du conseil d'administration verront le jour en 2018.

**Nous adressons nos vifs remerciements à la municipalité de BUSQUE, pour l'intérêt qu'elle porte à notre association.**

Pour tout renseignement s'adresser au 05 63 58 48 88.

**CADALEN  
IMMOBILIER**

**44 chemin de Rieutord - 21 bv Ravani - GRAULHET**  
**05.63.34.32.07 - Fax 09.70.32.23.17**  
*Email : [contact@agencescadalen.com](mailto:contact@agencescadalen.com)*

Transactions  
Syndic  
Locations  
Gestion

CADALEN Geneviève  
*Gérante*

www.fournialsmotoculture.fr

- ◆ NEUF & OCCASION
- ◆ ATELIER RÉPARATION
- ◆ PIÈCES DÉTACHÉES
- ◆ SAV
- ◆ DÉPANNAGE

un spécialiste à votre écoute !

POUR LE PARTICULIER  
ET LE PROFESSIONNEL



Association pour le don d'organes,  
de tissus humains et de moelle osseuse  
*Association loi 1901 reconnue d'utilité publique*

Siège social départemental : Mairie de Busque  
Le Bourg - 81300 BUSQUE

Renseignements :

France Adot 81 Mairie de Busque  
Mail : [franceadot81@gmail.com](mailto:franceadot81@gmail.com)

Daniel VEYSSIERE  
Tél. 06.03.16.51.32

Bonjour à toutes et tous,

Pour sa deuxième année d'existence France Adot 81 a multiplié les interventions dans le département du Tarn.

**Manifestations sportives** : Marathon d'Albi, Ronde Givrée à Castres, Gaillacoise .....

**Etablissements scolaires** : Las Cases Lavaur, collèges et lycées de Gaillac, de Vielmur, Carmaux, Bon Sauveur, Sainte Cécile, Barral, IFAS Lavaur, Inéopole de Brens, Bel Aspect Gaillac, Ecole des Mines.....

**Collectes EFS** (Etablissements Français du sang). Nos interventions (45 journées) dans les collectes de sang sont très importantes pour sensibiliser sur le don de moelle osseuse. Les résultats sont remarquables, en effet en 2016, 85 inscriptions pour le don de moelle osseuse, cette année nous en sommes fin novembre à 330. Une évolution dans notre discours a permis de sensibiliser un plus grand nombre de donneurs potentiels.

Le don de moelle osseuse se fait de son vivant (inscription entre 18 et 51 ans) si l'on est compatible avec un malade (1 chance sur un million). Le don de moelle osseuse est souvent la dernière chance pour les malades de revivre et de sortir de leur chambre stérile pour retrouver une vie presque normale.

**CRÉATION DE LA SEMAINE TARNAISE DE LA MOELLE OSSEUSE : du 21 au 25 novembre 2017** avec la collaboration de toutes les pharmacies Tarnaises par le biais de Monsieur Champanet président du syndicat des pharmacies, France Adot 81 organise une semaine d'information sur le don de moelle osseuse. Avec l'appui des différents médias le public pourra se renseigner dans leurs pharmacies.

Notre association recrute des bénévoles pour étoffer son équipe. Si vous avez un peu de temps à donner aux autres vous serez les bienvenus.

***Bonne fin d'année à tous.***

Daniel Veyssièr

*Coureurs et bénévoles  
à la Gaillacoise  
le 9 septembre*





En cette période de fin d'année il y a lieu d'être très attentifs et prévenir les escroqueries pouvant nous toucher et particulièrement nos Aînés. Les escrocs ont une imagination débordante pour arriver à leur fin.

*Quelques exemples :* achat de matelas, travaux proposés, calendriers, escroquerie au rétroviseur, vente de bois à prix cassé, don de chien devant être rapatrié de l'étranger, administration vous devant de l'argent et qu'il faut réclamer, faux agents EDF, Policiers, etc... etc...

Les emails sont de plus en plus utilisés pour tromper les personnes âgées. En effet, il peut s'agir d'une proposition d'investissement douteux aux seniors cherchant à placer leurs économies ou bien d'emails annonçant que vous avez gagné à la loterie mais que vous devez payer une certaine somme pour débloquer le prix.

**Le conseil :** supprimez tous les emails louches, ne communiquez jamais vos coordonnées et mots de passe dans ces emails.



### Les fausses œuvres caritatives

Une arnaque qui devient de plus en plus fréquente après les catastrophes :

de faux organismes de bienfaisance contactent les personnes âgées dans l'optique de solliciter leur générosité afin d'aider des populations sinistrées. Certains escrocs peuvent également envoyer des emails pour solliciter des dons.

**Le conseil :** si vous souhaitez faire un don, contactez vous-même des œuvres caritatives de renom.



### Se protéger des escroqueries sur Internet

Pour se protéger des arnaques sur Internet, il est important de prendre un certain nombre de précautions :

- Configurez vos comptes bancaires en ligne uniquement avec un membre de votre famille en qui vous avez toute confiance,
- Créez des mots de passe complexes et non mémorisables pour l'ensemble de vos comptes,
- Installez un programme anti-virus de confiance,
- Si vous soupçonnez que l'on ait usurpé l'identité de l'un de vos proches, contactez ce proche directement
- N'ouvrez jamais une pièce jointe d'une source non identifiée
- Supprimez les e-mails, les annonces et les sites qui vous proposent de l'argent en échange de vos renseignements personnels ou d'un paiement initial



## PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- < Installez un système de fermeture fiable
- < Soyez attentifs à vos clés
- < Soyez vigilants sur les accès de votre domicile
- < Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité
- < Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence



## EN CAS D'ABSENCE

- < Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences
- < Donnez l'impression que votre domicile est habité
- < Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « **Tranquilité Vacances** ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



Signalez à la brigade tout fait suspect.

## EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le **17**

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques  
Privilégiez des éléments d'identification (physionomie, vêtements, marque et couleur de véhicule, immatriculation...).

## Avant l'arrivée des forces de l'ordre :

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :  
ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre  
interdisez l'accès des lieux

**Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : COMPOSEZ le 17 ou le 112  
VOTRE APPEL PEUT ÊTRE DÉTERMINANT POUR INTERPELLER LES CAMBRIOLEURS**

## LOI ABOIEMENT DES CHIENS

### Ce que dit la loi sur les aboiements :

Les aboiements de chien sont souvent une gêne pour le voisinage, vos voisins se plaignent des nuisances sonores et porte plainte. Vous devez remédier aux aboiements de votre chien, ainsi que le rappelle la loi sur les aboiements de chiens.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un chien. Par contre la loi sanctionne les propriétaires de chiens qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique).

### Loi sur les Aboiements la nuit :

Les aboiements qui ont lieu la nuit sont assimilés à du tapage nocturne (article R 623-2 du code pénal), Votre voisin peut s'adresser au commissariat (ou à la gendarmerie) qui peut verbaliser.

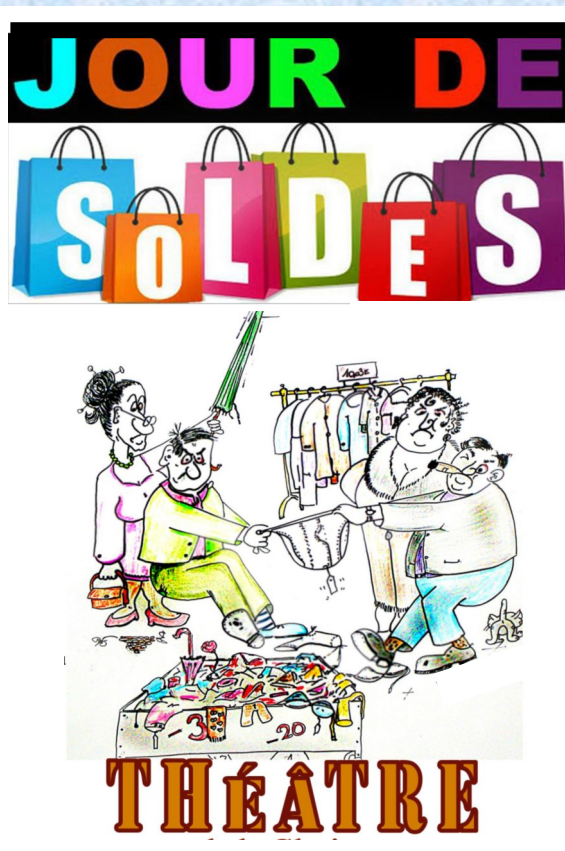
**Il est temps d'agir :** ne laissez pas votre chien aboyer la nuit, comprenez le voisinage qui n'a pas à supporter les aboiements de votre chien. La bonne entente entre voisins est importante, ne laissez pas votre chien causé une situation délicate par ses aboiements.

**Alors que la solution existe :** [le collier anti aboiement.](#)

Votre voisin appréciera votre geste civique.

## JOURNÉE DES ANCIENS

La Journée des Anciens de Busque se déroulera le samedi 24 mars 2018 à 14 h., Salle des fêtes



Pièce comique de Gérard DARIER, jouée par le groupe théâtral « **Les Potes....rient** ».

Une invitation sera envoyée à tous les anciens(es) du village âgés(es) de 60 ans et plus.

## ATTENTION AUX VENTES DE CALENDRIERS

C'est un rituel de fin d'année... Pompiers, postiers sillonnent les villes pour vendre leurs calendriers. Des arnaqueurs en profitent alors attention !

Pour commencer, il est conseillé de ne jamais faire entrer quelqu'un chez soi. Les sapeurs-pompiers sont censés venir à plusieurs et sont en tenue. Pour la Poste, c'est différent. Ils commandent eux-mêmes les calendriers et réalisent la vente en dehors de leur temps de travail. Donc en théorie, ils doivent venir dans l'après-midi ou en soirée.

Les éboueurs ou égoutiers, par exemple, ne sont pas autorisés à faire des quêtes ou vendre des calendriers. Idem pour les employés de sociétés privées (à l'image de la collecte de déchets).

Alors pour être sûr de donner à la bonne personne, rien de plus simple : demander sa carte professionnelle. Le sapeur-pompier doit en avoir une sur lui, le postier aussi.

Enfin, aucune somme minimum n'est obligatoire.

# QUELQUES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES A CONNAITRE

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous êtes un nouveau résident : vous êtes invité à vous faire inscrire sur la liste électorale jusqu'au **30 décembre 2017**.

Vous êtes ressortissant de la communauté européenne : vous êtes invité à vous faire inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et les élections au parlement européen jusqu'au **30 décembre 2017**.

*Attention, ces inscriptions sont indépendantes : une demande doit être déposée pour chaque inscription.*

**Permanence en mairie le 30 décembre de 10 à 12 h.**

## RECENSEMENT MILITAIRE

La loi 97.1019 du 28/10/97 portant réforme du service national crée un ensemble d'obligations s'adressant à tous les français, hommes et femmes.

### **Obligations :**

- Un enseignement des principes de défense à l'école.
- Le recensement à 16 ans à la mairie de son domicile. Une attestation de recensement leur sera remise.
- La journée d'appel de préparation à la défense. A l'issue de cette journée, un certificat de participation vous sera remis.

### **Attention !**

Conservez ce certificat ainsi que votre attestation de recensement

*ces deux documents seront INDISPENSABLES pour établir un dossier de candidature à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, PERMIS DE CONDUIRE).*

Aucun duplicata ne peut être délivré par la mairie.

### **Heures d'ouverture du secrétariat de la mairie**

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12 h.  
et de 13 h 30 à 18 h 30 (sauf le vendredi 17 h 30)

*Permanence de Madame le Maire :*

Sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture de la mairie - 05.63.34.40.54

*Fermeture du secrétariat :*

du 23 décembre 2017 au 4 janvier 2018

Permanences 26, 28, 29 et 30 décembre de 10 à 12 h.

## ASSITANTES MATERNELLES

*CECCATO Marie-Hélène*  
La Pommière  
07.86.90.11.76  
05.63.33.70.46

*DELAHAYE Sabine*  
1 impasse des Cigales  
05.63.83.08.72

*DOURSIN VALLIER Magali*  
16 bis, chemin des Tardives  
05.63.83.01.49  
06.99.37.08.78

*LAFONT Vanessa*  
5, chemin des Condats  
06.88.39.94.43  
09.51.69.11.24

*OLEA Gisèle*  
4, chemin des Vignes  
05.63.34.37.84

*VAREILLES Marie-Christine*  
11, La Bouriette  
06.27.03.45.12

## ÉTAT CIVIL EN 2017

### *Naissances :*

BRUNIQUEL Jade	7 mars
GARRIGUES Antoine	1 <sup>er</sup> janvier
LADEL Asma	30 juin
PRADELLES Hugo	25 novembre

### *Mariages :*

DARRIBERE-PLEYT Sébastien et MOMMEJA Catherine	29 avril
RABAH Sofiane et DEHAYE Laura	1 <sup>er</sup> juillet

### *Décès :*

COTTEAUX Georges	17 décembre 2016
BORAO Maurice	3 janvier
BONLEUX Sylvain	26 janvier
COUCEIRO DA SILVA NOBRE Fausto	19 février
FAVIÉ-ROUDOULEUSE Elisa	8 août

Madame le Maire et  
les membres du conseil municipal  
vous souhaitent à tous  
de bonnes fêtes de fin d'année.



bonheur



joie

